2017

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX

AGRICULTEURS

EN VIGUEUR AU 01/01/2017

L'ensemble de nos conditions tarifaires est consultable en agence et sur notre site **www.ca-valdefrance.fr**

VAL DE FRANCE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Gestion du compte

Ouverture du compte		**GRATUIT**
Clôture / transfert de compte		**GRATUIT**
Frais de tenue de compte	par mois	6,20 €
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs		**GRATUIT**
Commission de mouvement débit	par mois	0,07 %
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs		**GRATUIT**
Commission de plus fort découvert	par mois	0,07 %
Si détention d'un Compte Service Agriculteurs		**GRATUIT**
Commission d'actualisation		**GRATUIT**
Frais de gestion d'inactivité (compte sans mouvement depuis 12 mois)	par an	30,00 €
Ecrêtage	par mois	2,49 €
Frais de recherche de documents (duplicata relevé hors mois en cours, photocopie ou télécopie de chèque ...)	par document	14,91 €
Frais d'actes liés aux procédures civiles d'exécution (avis à tiers détenteur, saisie-attribution...)	par acte	92,00 €
Frais par opposition administrative	en fonction du montant de l'acte	10,00 %
Commission d'intervention Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	par opération	8,48 €
	plafond journalier	33,92 €
	plafond mensuel	203,52 €

Relevés de compte

	e-documents (internet)	Papier
Relevé mensuel	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Relevé par quinzaine (2/mois)	0,81 € par mois	1,62 € par mois
Relevé décadaire (3/mois)	1,22 € par mois	2,44 € par mois
Relevé journalier	0,47 € par envoi	0,94 € par envoi

Avec e-documents :

relevés mensuels et autres courriers conservés 10 ans dans votre espace sécurisé **GRATUIT**

BANQUE À DISTANCE Tarif hors coût de communication variable par opérateur

Gestion du compte à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Offre de base (consultation et virements entre comptes consultables)		**GRATUIT**
Offre Vision + (virements unitaires et sur liste + effets)	par mois	4,33 €
Si détention d'un Compte Service Agriculteurs ou d'un Compte à Composer AGRI ou d'un contrat EDI/EBICS		**GRATUIT**
Offre Action Pro (virements unitaires et sur liste + effets + bourse)	par mois	8,66 €
Si détention d'un Compte Service Agriculteurs ou d'un Compte à Composer AGRI ou d'un contrat EDI/EBICS		**GRATUIT**
Offre Utilisateur	par mois	4,33 €
Si détention d'un Compte Service Agriculteurs ou d'un Compte à Composer AGRI ou d'un contrat EDI/EBICS		**GRATUIT**
Alerte mise à disposition des moyens de paiement	par mois	0,30 €
Si détention d'un Compte à Composer AGRI		**GRATUIT**

Alerte solde compte journalier	par mois	6,00 €
	Si détention d'un Compte à Composer AGRI	**GRATUIT**
Alerte écrêtage à l'abonnement	par mois	0,30 €
	Si détention d'un Compte à Composer AGRI avec module «Placement programmé»	**GRATUIT**

Opérations à distance

Échange de Données Informatisées (EDI), **Solutions de signature électronique**

Conditions détaillées en agence ou sur notre site www.ca-valdefrance.fr

e.transactions (paiement électronique) — nous consulter

Pleinchamp.com Services Experts

Météo*	par mois 12,00 €	Grandes Cultures*	par mois 10,00 €	Porcs*	par mois 12,00 €
Élevage*	par mois 7,00 €	Énergie et Azote*	par mois 12,00 €	Vins	par mois 12,00 €

*Si détention d'un Compte Service Agriculteurs Essentiel ou Compte à Composer Agri — **GRATUIT**

Avec le site internet pleinchamp.com, accédez aux services gratuits du site expert des professionnels agricoles. Si vous souhaitez aller plus loin, n'hésitez pas à contacter votre agence.

RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS

Cartes bancaires

Cotisations des cartes

BusinessCard ou Mastercard Société débit immédiat	par an	46,00 €
BusinessCard, Mastercard Société débit différé (commercialisation arrêtée le 31/12/2014)	par an	55,00 €
BusinessCard Executive, Gold Mastercard Société débit différé	par an	131,30 €
Visa Société débit différé (commercialisation arrêtée le 31/12/2014)	par an	59,30 €
Visa Premier Société débit différé	par an	156,06 €
Renouvellement suite à perte ou vol de la carte		7,88 €
Recherche ou contestation sur facture carte	par demande	16,83 €
Opposition faite par le titulaire de la carte (perte ou vol)		**GRATUIT**
Modification ponctuelle du plafond d'utilisation à la demande du porteur, réalisée en agence	par demande	3,00 €
Modification du plafond d'utilisation pour une durée d'un an à la demande du porteur	par demande	20,00 €

Retraits et paiements par carte

Retraits par carte dans un distributeur automatique	en France, Crédit Agricole	en France, dans une autre banque ou dans les pays soumis au Règlement Européen n° 924/2009*	à l'étranger, hors pays soumis au Règlement Européen n° 924/2009*
BusinessCard, Mastercard ou Visa	**GRATUIT**	1,00 € par retrait à partir du 5ème retrait par mois	5,29 € par retrait + frais proportionnels 2,32 %
BusinessCard Executive, Gold Mastercard ou Visa Premier	**GRATUIT**		

Paiements par carte en France et dans les pays soumis au Règlement Européen n° 924/2009*		**GRATUIT**
Paiements par carte dans les autres pays	commission par opération	2,32 %

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

Une large gamme d'offres de terminaux de paiement électronique (GPRS, ADSL...) est à votre disposition pour faciliter l'acceptation du paiement par carte. Renseignez-vous dans votre agence ou sur notre site www.ca-valdefrance.fr

Gestion des espèces

Retrait d'espèces de dépannage avec carte à un guichet en France, hors réseau CA ou à l'étranger	commission par retrait	2,32 %
	forfait par retrait	9,26 €

Virements

Virements reçus

En Euros provenant d'un compte détenu en France ou de l'un des 33 pays composant le SEPA**		**GRATUIT**
En Euros provenant d'un pays autre que l'un des 33 pays composant le SEPA**	forfait	16,70 €

Virements SEPA** émis en euros vers la France ou l'un des 33 pays composant le SEPA**

		Internet	Agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole - Frais par Virement SEPA** occasionnel ou permanent		**GRATUIT**	**GRATUIT**
Vers un compte d'une autre banque - Frais par Virement SEPA** occasionnel		**GRATUIT**	3,95 €
- Frais par Virement SEPA** permanent :	Frais de mise en place	**GRATUIT**	4,57 €
	Frais par virement permanent	**GRATUIT**	1,44 €

Virement dit "express" émis vers la France en valeur compensée (exemple : notaire, achat véhicule, règlement de facture...).	par virement	11,41 €
Virement SEPA** télétransmis	par virement	0,25 €

Virement non SEPA** émis vers l'étranger si émis en devises, voir rubrique «Opérations sur l'étranger»

Frais par virement émis en dehors des 33 pays composant le SEPA**	virement < 50 000 €, commission	0,10 %
	virement ≥ 50 000 € et < 150 000 €, commission	0,05 %
	virement ≥ 150 000 € et < 350 000 €, commission	0,025 %
	virement ≥ 350 000 €, commission	0,0125 %
	avec un minimum de	17,20 €
Option frais «OUR» (tous les frais, y compris ceux de banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)		nous consulter
Virement en nombre par EDI ou Internet	par remise	**GRATUIT**
Virement en nombre par EDI	par virement	0,25 €
Virement en nombre par Internet	par virement	**GRATUIT**
Virement de trésorerie	saisi à l'agence	11,41 €
	virement télétransmis par EDI	5,58 €
Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision	si paiement ≤ à 20 €	montant du paiement
	si paiement > 20 €	8,00 €

Chèques

Frais d'envoi d'un chéquier en pli simple à la demande du client et alerte mise à disposition des moyens de paiement	par envoi	1,00 €
Frais d'envoi d'un chéquier en Lettre Expert à la demande du client	par envoi	7,34 €
Frais d'opposition sur un ou plusieurs chèques par l'émetteur (émis, perdus ou volés)		15,96 €
Frais d'émission d'un chèque de banque		13,60 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre Murcef)		13,55 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant frais de rejet de chèque, envoi de la lettre d'injonction, blocage de provision affectée, certificat de non paiement, frais de régularisation, commission d'intervention	par chèque ≤ à 50 €	30,00 €
	par chèque > 50 €	50,00 €

En cas d'interdiction bancaire

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire interne ou externe		33,58 €

Prélèvements

Création d'un ICS (Identifiant Créancier SEPA**) auprès de la Banque de France		50,00 €
Remise télétransmise d'ordre de prélèvements européens (SDD)	par remise via EDI	**GRATUIT**
	par prélèvement via EDI	0,29 €
Demande d'autorisation B to B (sauf certains organismes)		10,00 €
Remise télétransmise de prélèvements européens (SDD) en B to B	par remise	**GRATUIT**
	par prélèvement	0,42 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	si paiement ≤ à 20 €	montant du paiement
(comprenant les frais de rejet et la commission d'intervention le cas échéant)	si paiement > 20 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision	par opération	8,00 €
Frais d'opposition sur prélèvement		**GRATUIT**

Effets de commerce (encaissement ou escompte)

Conditions détaillées en agence ou sur notre site www.ca-valdefrance.fr

Dates de valeur (J= jour de prise en compte de l'opération)

Date à laquelle le montant de l'opération (effectuée à J) est pris en compte pour le calcul des intérêts (exprimés en jours ouvrés et sur les opérations les plus courantes)

Paiement par chèque		J
Remise de chèque		J+1
	si détention d'un Compte Service	**J**
Versement et retrait d'espèces au guichet ou retrait par chèque		J
Retrait par carte au distributeur et paiement immédiat par carte		J
Virement à vue, émis ou reçu		J
Prélèvement SDD, émis ou reçu		jour de l'échéance

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Offres de services groupés qui peuvent être achetés séparément

Le Compte à Composer AGRI		
Socle - flux créditeurs confiés de 0 à 75 000 €	par mois	12,48 €
Socle - flux créditeurs confiés de 75 001 à 300 000 €	par mois	19,77 €
Socle - flux créditeurs confiés de 300 001 à 750 000 €	par mois	29,13 €
Socle - flux créditeurs confiés de 750 001 à 1 500 000 €	par mois	36,41 €
Socle - flux créditeurs confiés de 1 500 001 à 3 000 000 €	par mois	46,82 €
Module «Placement Programmé»	par mois	2,00 €

Économisez en choisissant le Compte à Composer AGRI : assurance SécuriCOMPTE Agri Plus, accès aux services Experts Pleinchamp.com, gratuité des frais de tenue de compte, de l'offre internet CAEL Pro, de la commission de mouvement, valeur J sur les remises de chèques... Demandez conseil à votre agence.

Compte Service Agriculteurs Essentiel (commercialisation jusqu'en novembre 2012)	par mois	12,19 €
Option Coup Dur matériel et hospitalisation	par mois	5,41 €

OPÉRATIONS SUR L'ÉTRANGER

Change

Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, effet, chèque, documentaire...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)	minimum	16,07 €
	≤ 75 000 €	0,055 %
	> 75 000 €	0,025 %
Frais de dossier sur opération de change à terme, Flexigain, Flexiterme	ouverture	69,89 €
	tirage	25,00 €

Encaissements - Export (en provenance de l'étranger)

Virements SEPA**			**GRATUIT**
	Autres virements internationaux en euro ou autre devise		16,70 €
Chèques	Crédit immédiat «sauf bonne fin»	commission d'encaissement	0,10 %
		minimum	18,26 €
	Crédit après encaissement	commission d'encaissement	0,10 %
		minimum	35,36 €
Effets		commission d'encaissement	0,10 %
		minimum	33,12 €
Remises documentaires		commission d'encaissement	0,20 %
		minimum	46,85 €
	Commission d'acceptation ou de prorogation		95,24 €

Paiements - Import (à destination de l'étranger) Plus d'info en agence ou sur www.ca-valdefrance.fr

Crédits Documentaires Un expert est à votre disposition pour vos projets à l'étranger.

OPÉRATIONS D'ÉPARGNE

Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan d'Epargne Boursier		**GRATUIT**

Droits de garde appliqués par compte titres

(valorisation de l'ensemble du portefeuille titres au 31/12)

GRATUITÉ des droits de garde sur les parts sociales ainsi que sur les CCA (Certificats Coopératifs d'Associés).

Le + Sociétaire Vous êtes sociétaire : GRATUITÉ des droits de garde sur les actions Crédit Agricole S.A.

Frais fixes de tenue de compte	Valorisation du compte ≤ 5 000 €	12,00 €
	Valorisation du compte > 5 000 €	29,00 €
Montant fixe par ligne	Valeur du Groupe Crédit Agricole	1,50 €
	Valeur hors Groupe Crédit Agricole	3,00 €
Commission proportionnelle annuelle (calculée sur la valorisation du portefeuille)	Valeur du Groupe Crédit Agricole	0,15 %
	Valeur hors Groupe Crédit Agricole	0,30 %
	Valeurs étrangères et titres nominatifs	0,40 %
Montant maximum des droits de garde prélevés par compte titres détenu		400,45 €

Épargne salariale

Plan Épargne Entreprise, Intéressement, Participation, Retraite Collective, Plan Épargne Retraite Collectif	nous consulter

Souscription de SICAV et FCP

	Sicav de trésorerie Crédit Agricole	**GRATUIT**

Rémunération de la trésorerie

Certificat de dépôt négociable, Dépôts à terme et Bons de Caisse, Sicav court terme	nous consulter

FINANCEMENTS

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier

Court terme

Prêt court terme		nous consulter
Ouverture de Crédit en Compte Courant	commission annuelle de confirmation	0,20 %
Frais de réexamen de l'ouverture de crédit à durée indéterminée (OCDI)	minimum	54,00 €
Frais de dossier (Taux 0,33 %)	minimum	100,00 €
Cession DAILLY	bordereau	15,81 €
	par ligne	1,14 €
	notification, changement d'échéance	15,80 €
	relance (envoi de lettre avec accusé de réception)	5,99 €
	impayé	17,90 €

Moyen et long terme

Prêt moyen, long terme		nous consulter
Frais de dossier (Taux 0,95%)	dossier ≤ 300 K€, minimum	140,00 €
	dossier > 300 K€, minimum	350,00 €
Prêts bonifiés à l'installation Jeune Agriculteur		nous consulter
Frais de dossier Agilor	forfait	80,00 €
Analyse de projet et délivrance d'accord bancaire	forfait	317,32 €

Cautionnement bancaire

Commission sur encours		de 1 à 3 %
	mimimum	27,98 €
Frais de dossier	mimimum	36,14 €
Frais d'acte		nous consulter

Autres opérations liées aux crédits

Décompte de prêt	38,00 €
Mainlevée hypothécaire partielle ou totale avec ou sans remboursement anticipé du prêt	125,00 €
Information annuelle des cautions	45,00 €
Recherche contrat / photocopie	50,00 €
Frais de mise en place de garanties	30,00 €
Réaménagement de prêt	sur devis
Transfert d'un prêt entre personnes ou entités juridiques	125,00 €
Modification simple de prêt	40,00 €
Modificattion complexe de prêt (avec avenant)	125,00 €

N'hésitez pas à vous renseigner sur les prêts à piloter du Crédit Agricole qui, avec des pauses crédits et des modulations d'échéances, s'adaptent à l'activité de votre entreprise.

Le contrat d'assurance distribué par Crédit Agricole Val de France est assuré par CNP Assurances - 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15 et PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA - 50-56 rue de la Procession - 75015 Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

LES ASSURANCES

SécuriCOMPTE Agri Plus	par mois	4,00 €
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs		**GRATUIT**
SécuriHelp Agri	par mois	6,00 €

Pour l'exploitation, l'exploitant et sa famille

Multirisque agricole, automoteurs, véhicules utilitaires, aléas climatiques, assurances récoltes, mortalité des animaux...	nous consulter
Complémentaire santé, arrêt de travail, complément retraite, garantie des accidents de la vie...	nous consulter

JEUNES AGRICULTEURS

Une offre dédiée, des conditions en faveur des Jeunes Agriculteurs et un expert à votre disposition pour vous accompagner jusqu'à la réalisation de votre projet.

VAL DE FRANCE

* Les 16 pays de la zone Euro (Union Economique et Monétaire) + la Suède pour les opérations par carte (paiements et retraits), en euros dans un distributeur automatique de billets.

** SEPA : Single Euro Payment Area ou «espace unique de paiement en euros». Se compose des 33 pays suivants : 28 composant l'Union Européenne + Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse et Monaco.

Conformément à la loi, le Crédit Agricole Val de France a choisi d'appliquer une facturation sans TVA, à l'exception des facturations soumises à la TVA de plein droit. Prix HT, en Euros, modifiables à tout moment. Votre agence est à votre écoute pour vous apporter tout complément d'information utile. En cas de réclamation, vous avez la possibilité de saisir le Service Qualité Clients de la Caisse Régionale Val de France, CS 50069 - 28008 Chartres Cedex.

Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA, les Compagnies d'Assurances Dommages et d'Assurances des Personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, entreprise régie par le code des assurances. SA au capital entièrement libéré de 281 415 225 euros. Siège Social : 8/10, Bd de Vaugirard 75724 Paris Cedex- 352 358 865 RCS Paris. PREDICA, entreprise régie par le code des assurances. SA au capital entièrement libéré de 997 087 050 euros - Siège Social : 50-56, rue de la Procession - 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.

Les garanties du Compte à Composer présentes dans les modules sont assurées dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances. Elles sont souscrites auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, 65 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurance. Siège Social : 1, rue Daniel Boutet - 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Immatriculation au Registre des Intermédiaires en Assurances n° 07 022 704 - Adresses : CS 50069 - 28008 Chartres Cedex - Tél : 02 37 27 30 30 ou CS 23428 - 41034 BLOIS Cedex - Tél : 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr

AGRI-2017 - Création Crédit Agricole Val de France - Edité par Imprimerie Chauveau - Le Coudray (28) - Septembre 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique.